

# Néerlandais niveau 5c

## Organisation et programme de formation

### 1. Public visé et prérequis

La formation **Néerlandais niveau 5c, pré-avancé, CECRL B1/B1+** du Nouveau centre néerlandais est ouverte à toute personne de 18 ans et plus ayant effectuée les formations Néerlandais niveau 4a, intermédiaire CECRL A2/A2+, Néerlandais niveau 4b, intermédiaire CECRL A2+/A2++ et Néerlandais 4c, intermédiaire CECRL A2++/B1-- du Nouveau centre néerlandais ainsi qu'à toute personne ayant un niveau de compétences équivalent (test de positionnement préalable en cas de première inscription au Nouveau centre néerlandais).

---

### 2. Organisation de la formation

2.1 – La formation **Néerlandais niveau 5c, pré-avancé, CECRL B1/B1+** en cours particuliers individuels ou semi-individuels (2 à 3 personnes) compte entre 15 et 21 heures de cours avec formateur de néerlandais général et/ou néerlandais sur objectifs professionnels spécifiques ; la formation est organisée selon les modalités définies dans la convention de formation établie en commun par le(s) bénéficiaire(s) des cours et le Nouveau centre néerlandais (période et nombre d'heures de la formation et nombre, fréquence, jour(s), horaires et lieu des cours)

2.2 – La formation **Néerlandais niveau 5c, pré-avancé, CECRL B1/B1+** en cours collectifs compte 24 heures de cours de groupe de néerlandais général avec un nombre de stagiaires compris entre quatre et douze ; la formation est organisée dans les locaux du Nouveau centre néerlandais selon les modalités définies par le Nouveau centre néerlandais (période, jours, horaires).

2.3 A l'issue de la formation, une attestation est délivrée au stagiaire.

---

### 3. Objectifs de la formation et compétences visées

3.1 – L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L.6353-1 du Code de Travail.

3.2 – Elle a pour objectifs la consolidation des connaissances et compétences acquises en langue néerlandaise et l'évolution vers le niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

3.3 – Elle vise l'acquisition progressive des compétences en interactions orale et écrite en langue néerlandaise définies par le CECRL (échelle globale) d'un niveau intermédiaire entre le niveau B1 '*peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.; peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ; peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt ; peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée*' et le niveau B2 du CECRL : '*peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités*'.

---

## 4. Programme détaillé de la formation

### 4.1 Situations et notions lexicales

#### Thème 1 – Les relations

- Parler des premières rencontres
- Parler des caractéristiques personnelles positives et négatives
- Le premier contact, décliner une invitation
- Discuter de l'amitié
- Parler du choix du partenaire, du gendre idéal, de la belle-fille idéale
- Des gestes selon les cultures

#### Thème 2 : L'économie

- Parler du rôle des produits de recyclage
- Proposer des objets à la vente
- Parler de la gestion de son argent
- Exprimer la quantité

- Esquiver des questions

## 4.2 Phonologie, grammaire et syntaxe

- La réduction vocalique pronominale
- Les pronoms relatifs pour (a) se référer aux personnes, fonction sujet et objet et (b) se référer aux entités inanimées, fonction sujet et objet
- La proposition relative, organisation interne et placement dans l'énoncé
- La phrase passive
- Le verbe 'mogen' : cinq fonctions communicatives
- Le verbe 'laten' en tant qu'auxiliaire et le verbe 'laten' en tant que verbe autonome

## 4.3 Supports de cours

- Livre de cours *Nederlands in actie* (2014) de Berna de Boer et al, chapitres 6 et 7, pp. 174-229
  - Livre de cours *Beter Nederlands – De verdieping* (2018) de Dina Bouman-Noordermeer, chapitres 15 et 16, pp. 151-166 ou *Beter Nederlands 2* (2003) de Dina Bouman-Noordermeer, chapitre 5 et 6, pp. 46-60
  - Copies et documents divers : coupures de presse néerlandophone sur l'actualité, extraits audio et vidéo
- 

## 5. Suivi et évaluation de l'action de formation

Une liste de présences à signer par le(s) stagiaire(s) et le formateur permet le suivi de l'action de formation. Une évaluation est faite en fin de formation afin d'en apprécier les résultats.

---

## 6. Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

6.1 – La formation est assurée par un ou plusieurs formateurs salariés du Nouveau centre néerlandais et désigné(s) en début de formation.

6.2 – Les stagiaires recevront en début de formation l'accès à leur 'espace élève' sur le site web du Nouveau centre néerlandais ; l'espace élève, exclusivement destiné aux élèves du Nouveau centre néerlandais et ouvert pendant toute la durée de la formation, ouvre l'accès aux comptes rendus des cours publiés après chaque

cours par le formateur, extraits audio et vidéo et tout autre document que le centre juge utile de mettre à disposition).

6.3 – Afin de faciliter la communication avec le formateur, les stagiaires recevront en début de formation son adresse courriel.

6.4 – Tout stagiaire du Nouveau centre néerlandais jouit de la possibilité de bénéficier de matériaux pédagogiques (livres, cd, dvd, journaux, ...) dont dispose le centre de ressources, constamment entretenu et développé, du Nouveau centre néerlandais.

---

## **7. Modalités de l'évaluation**

7.1 – Au milieu de la formation, une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de trente minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires lors du cours suivant.

7.2 – En fin de formation (avant-dernier cours), une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de soixante minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires) lors du dernier cours de la formation.

7.3 – En fin de formation, le Nouveau centre néerlandais offre la possibilité à chaque élève de passer, selon les modalités définies dans la convention de formation ou le contrat de formation, l'évaluation certifiante Pipplet FLEX.